



SÉANCE ANNUELLE D'ORGANISATION

Le mardi 3 décembre 2019
Bureau central à L'Orignal,
à 19 h

- PROCÈS-VERBAL -

Présences :

CONSEILLÈRE, CONSEILLERS SCOLAIRES

- M. François Bazinet
- M. Roger Chartrand
- M. André-Paul Lalonde
- M. Jean Lemay
- M. Martial Levac
- Mme Sergine Rachelle Myre-Bouchard
- M. Michel Pilon (vidéoconférence)

ÉLÈVE-CONSEILLER

- M. Olivier Laurendeau

MEMBRES DU PERSONNEL

- M. François Turpin, directeur de l'éducation et secrétaire
- Mme Chantal-Christine Gratton, surintendante de l'éducation
- Mme France D. Lamarche, surintendante de l'éducation
- Mme Lyne Racine, surintendante de l'éducation
- Mme Lynn Charbonneau, surintendante adjointe
- Mme Marie Claude Dicaire, spécialiste des affaires politiques et médiatiques

PROCÈS-VERBALISTE

- Mme Sylvie Lamarche, secrétaire de séance

Absence :

- M. Jonathan De Serres, conseiller scolaire

**Absence
motivée :**

- Mme Chloé Levert, élève-conseillère

Auditoire :

- M. Marc Boisvert, technicien, Service de la technologie de l'information

A - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Le directeur de l'éducation et secrétaire offre ses salutations aux personnes présentes et invite le conseiller scolaire Martial Levac à réciter une prière.

B - NOMINATION DE SCRUTATRICES

RÉSOLUTION N^o 19-12-8923 :

Proposé par : André-Paul Lalonde
Appuyé par : Sergine Rachelle Myre-Bouchard

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien nomme Lyne Racine et Lynn Charbonneau à titre de scrutatrices pour les élections à la présidence et à la vice-présidence du Conseil. »

Adoptée

C - ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Après avoir mentionné que les candidatures à la présidence doivent être présentées sous forme de recommandation écrite, le directeur de l'éducation et secrétaire ouvre la période des mises en candidature pour le poste à la présidence du Conseil.

RÉSOLUTION N^o 19-12-8924 :

Proposé par : Roger Chartrand
Appuyé par : André-Paul Lalonde

« Que monsieur François Bazinet soit candidat au poste de la présidence du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, pour l'année 2020. »

Le directeur de l'éducation demande ensuite, à trois reprises, comme le stipule le règlement de procédures, s'il y a d'autres mises en candidature. N'en recevant aucune, il déclare la période des mises en candidature fermée.

Après que monsieur Bazinet ait accepté d'occuper cette fonction, le directeur de l'éducation et secrétaire déclare monsieur François Bazinet élu sans opposition à la présidence du CSDCEO, pour l'année 2020. Il l'invite à prendre place dans le siège réservé à la présidence, pour mener le reste de la rencontre.

D - MOT DU PRÉSIDENT ÉLU

En débutant son allocution, le président élu remercie ses collègues pour cette marque de confiance démontrée à son égard pour un nouveau mandat.

Il cite les deux enjeux principaux pour la prochaine année, soit la planification stratégique et les négociations avec les différents groupes syndiqués et non syndiqués du CSDCEO. Il souligne l'importance de toujours avoir en tête la vision du Conseil, soit que chaque élève réussisse son parcours scolaire, lorsque de nouvelles stratégies ou initiatives sont mises en place.

E - ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTENCE

Le président poursuit l'ordre du jour et déclare ouverte la période des mises en candidature pour combler le poste à la vice-présidence du Conseil.

RÉSOLUTION N^o 19-12-8925 :

Proposé par : André-Paul Lalonde
Appuyé par : Jean Lemay

« Que monsieur Roger Chartrand soit candidat au poste de vice-président du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, pour l'année 2020. »

Le président demande ensuite à trois reprises s'il y a d'autres mises en candidature. N'en recevant aucune, le président déclare la période des mises en candidature fermée.

Après que monsieur Chartrand ait accepté d'occuper cette fonction, le président déclare monsieur Roger Chartrand élu sans opposition à la vice-présidence du CSDCEO, pour l'année 2020.

Monsieur Chartrand remercie ses collègues pour l'appui démontré à son égard pour ce nouveau mandat.

F - QUESTIONS DIVERSES

(1) **Motion pour détruire les bulletins de vote** – Sans objet

(2) **Présentation du *Rapport annuel du directeur de l'éducation et secrétaire pour l'année scolaire 2018-2019***

À l'aide d'un support technique, le directeur de l'éducation et secrétaire présente son rapport annuel pour l'année scolaire 2018-2019 et remercie toutes les personnes qui ont travaillé à l'élaboration de cette ressource.

Le directeur de l'éducation et secrétaire passe ensuite en revue la version électronique du rapport annuel et commente les données que l'on y retrouve.

(2) Présentation du *Rapport annuel du directeur de l'éducation et secrétaire pour l'année scolaire 2018-2019* – (suite)

En terminant, le directeur de l'éducation remercie tous les membres du personnel du CSDCEO, tant au niveau de la surintendance, des écoles que des services administratifs qui travaillent pour le bien-être des élèves, dans un environnement de qualité et sécuritaire, afin de leur permettre de vivre des expériences telles que celles énumérées dans le rapport annuel.

Il remercie ensuite les membres du Conseil pour l'ouverture et la confiance démontrée envers l'administration.

Le directeur de l'éducation et secrétaire remercie ensuite les parents, pour la confiance témoignée envers le CSDCEO en nous confiant leurs enfants. Aux élèves, il leur souligne son appréciation pour l'engagement démontré envers leur apprentissage.

Le directeur de l'éducation et secrétaire ajoute que ce le *Rapport annuel du directeur de l'éducation et secrétaire pour l'année scolaire 2018-2019* sera accessible via le site Web du Conseil et sur les différents médias sociaux.

En terminant, les membres expriment leur appréciation de cette ressource et soulignent l'excellent travail de tous les membres du personnel auprès des élèves du CSDCEO. Ils mentionnent également le leadership démontré par le directeur de l'éducation et secrétaire dans la gestion de tous ces dossiers.

RÉSOLUTION N^o 19-12-8926 :

Proposé par : Martial Levac
Appuyé par : Jean Lemay

« Que le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien reçoive le *Rapport annuel du directeur de l'éducation et secrétaire - année scolaire 2018 - 2019*. »

Adoptée

G - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, à compter de 19 h 50.

M. François Bazinet, président

M. François Turpin, secrétaire